

COMMENT REMPLIR LA LETTRE D'ENVOI CI-JOINTE

GREAT-WEST LIFECO INC. (« GREAT-WEST LIFECO ») SOUHAITE RACHETER VOS ACTIONS ORDINAIRES DE GREAT-WEST LIFECO (LES « ACTIONS ») DANS LE CADRE D'UNE OFFRE VOLONTAIRE. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS VENDRE VOS ACTIONS, VOUS N'AVEZ AUCUNE MESURE À PRENDRE. CEPENDANT, SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'OFFRE, VOUS DEVEZ REMPLIR LA LETTRE D'ENVOI CI-JOINTE ET LA FAIRE PARVENIR À SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA AVANT LE 12 AVRIL 2019 À 23 H 59 (HEURE DE L'EST).

CASE A : TYPE DE DÉPÔT	<u>TOUS LES ACTIONNAIRES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.</u> Se reporter à l'instruction 5 de la lettre d'envoi pour savoir en quoi consiste chaque méthode de dépôt.
CASE B : DÉPÔT AUX ENCHÈRES	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI ONT COCHÉ L'OPTION « DÉPÔT AUX ENCHÈRES » À LA CASE A DOIVENT REMPLIR CETTE CASE. L'actionnaire indique dans cette case le prix minimal auquel il est disposé à vendre ses actions.
CASE C : DÉPÔT PROPORTIONNEL	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI ONT COCHÉ L'OPTION « DÉPÔT PROPORTIONNEL » À LA CASE A DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.
CASE D : LOTS IRRÉGULIERS	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI SONT PROPRIÉTAIRES DE MOINS DE 100 ACTIONS (LES « PORTEURS D'UN LOT IRRÉGULIER ») DOIVENT REMPLIR CETTE CASE. Se reporter à l'instruction 6 de la lettre d'envoi pour se renseigner sur le processus de dépôt que doivent suivre les porteurs d'un lot irrégulier.
CASE E : CHOIX RELATIF À LA MONNAIE	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI SOUHAITENT RECEVOIR LA SOMME EN ESPÈCES À LAQUELLE ILS ONT DROIT EN DOLLARS AMÉRICAINS, EN LIVRES STERLING OU EN EUROS PLUTÔT QU'EN DOLLARS CANADIENS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE. Toutes les sommes en espèces payables seront versées en dollars canadiens, à moins qu'un choix relatif à la monnaie ne soit fait dans cette case.
CASE F : INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ÉMISSION :	VOUS DEVEZ REMPLIR CETTE CASE UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ QUE LA SOMME À LAQUELLE VOUS AVEZ DROIT SOIT VERSÉE À UNE PERSONNE AUTRE QUE LA PERSONNE AU NOM DE QUI LES ACTIONS SONT IMMATRICULÉES. Se reporter aux instructions 1 et 7 pour savoir comment faire immatriculer vos actions au nom d'une autre personne. Une garantie de signature d'une banque ou d'un courtier ou d'un membre du programme Medallion est requise à cette fin.
CASE G : EXPÉDITION DE LA SOMME PAYABLE	VOUS DEVEZ REMPLIR CETTE CASE UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ QUE LA SOMME À LAQUELLE VOUS AVEZ DROIT SOIT POSTÉE À UNE ADRESSE AUTRE QUE L'ADRESSE ASSOCIÉE À L'IMMATRICULATION DE VOS ACTIONS. Se reporter à l'instruction 8 pour connaître les mesures que vous devez prendre pour modifier l'adresse qui est associée à l'immatriculation.
CASE H : PRISE EN LIVRAISON	VOUS DEVEZ REMPLIR CETTE CASE UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ PRENDRE LIVRAISON DE LA SOMME À LAQUELLE VOUS AVEZ DROIT AU BUREAU DE COMPUTERSHARE DE VOTRE RÉGION.

CASE I : VIREMENT ÉLECTRONIQUE	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI SOUHAITENT RECEVOIR LA SOMME À LAQUELLE ILS ONT DROIT PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUE DOIVENT REMPLIR CETTE CASE. Toutes les sommes payables sont versées par chèque, lequel est posté à l'adresse qui figure dans les registres, sauf si cette case est remplie. Des frais bancaires de 100 \$ CA s'appliqueront aux paiements effectués par virement électronique.
CASE J : IMPÔT CANADIEN	<u>TOUS LES ACTIONNAIRES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.</u> Si vous ne remplissez pas cette case, les retenues d'impôt canadien pourraient s'appliquer à votre paiement.
CASE K : IMPÔT AMÉRICAIN	<u>TOUS LES ACTIONNAIRES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.</u> Si vous ne remplissez pas cette case, les retenues d'impôt américain pourraient s'appliquer à votre paiement.
CASE L : AVIS DE LIVRAISON GARANTIE	VOUS DEVEZ REMPLIR CETTE CASE UNIQUEMENT SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE REMETTRE VOS ACTIONS AVANT LE 12 AVRIL 2019 À 23 H 59 (HEURE DE L'EST).
CASE M : SIGNATURE	<u>TOUS LES ACTIONNAIRES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.</u> Si la lettre d'envoi n'est pas signée par l'actionnaire inscrit, le choix sera réputé être invalide.
CASE N : GARANTIE DE SIGNATURE	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI DEMANDENT QUE LA SOMME EN ESPÈCES À LAQUELLE ILS ONT DROIT SOIT VERSÉE ET LES ACTIONS (S'IL Y A LIEU) SOIENT ÉMISES À UN AUTRE NOM DOIVENT DEMANDER À LEUR BANQUE OU À LEUR COURTIER DE REMPLIR CETTE CASE. Veuillez noter que les actionnaires dont les actions sont immatriculées au nom d'une société par actions doivent faire remplir cette case par leur banque ou leur courtier ou fournir une preuve que la personne qui signe la lettre d'envoi a été autorisée à le faire par la société par actions.
CASE O : AUTRES ACTIONNAIRES	SEULS LES AUTRES ACTIONNAIRES QUI PARTICIPENT À UN DÉPÔT PROPORTIONNEL AVEC LES ACTIONNAIRES QUI DÉPOSENT DES ACTIONS DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.
CASE P : CERTIFICATS PERDUS	SEULS LES ACTIONNAIRES QUI ONT PERDU LEURS CERTIFICATS D'ACTIONS (S'IL Y A LIEU) DOIVENT REMPLIR CETTE CASE.

AVANT DE POSTER LES DOCUMENTS REQUIS POUR LE DÉPÔT, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE VOUS AVEZ REMPLI LES CASES OU PRIS LES MESURES SUIVANTES :

- TOUTES LES CASES APPLICABLES DE LA LETTRE D'ENVOI (SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS CI-DESSUS ET AUX INSTRUCTIONS QUI FIGURENT DANS LA LETTRE D'ENVOI)
- CASE A – CHOISISSEZ LA MÉTHODE DE DÉPÔT
- CASE J – CONFIRMEZ VOTRE STATUT DE RÉSIDENT CANADIEN
- CASE K – CONFIRMEZ VOTRE STATUT DE RÉSIDENT AMÉRICAIN
- CASE M – SIGNEZ LA LETTRE D'ENVOI
- JOIGNEZ VOS CERTIFICATS D'ACTIONS (S'IL Y A LIEU) À LA LETTRE D'ENVOI
- SI VOS ACTIONS SONT DÉTENUES AU MOYEN DU SID, ENVOYEZ LA LETTRE D'ENVOI UNIQUEMENT
- TOUS LES NON-RÉSIDENTS CANADIENS** : VOUS AVEZ REMPLI LE FORMULAIRE NR301 JOINT À LA LETTRE D'ENVOI
- RÉSIDENTS AMÉRICAINS SEULEMENT** : VOUS AVEZ REMPLI LE FORMULAIRE W-9 JOINT À LA LETTRE D'ENVOI
- SI VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC COMPUTERSHARE AU 1 888 344-2798 OU AU 1 514 982-7512